

Brest. Les policiers pourront circuler sur les rails du tramway



"Même s'il arrivait qu'ils le fassent, les policiers n'avaient théoriquement pas le droit de circuler sur les rails du tramway brestois. C'est désormais permis, afin de permettre aux forces de l'ordre d'aller à la rencontre des commerçants.

Bruno Gallot, commissaire central de Brest, l'assure : « Nous devons rétablir une présence policière forte

sur l'axe Jaurès-Liberté-Siam. » Dans cette optique, la police avait demandé au maire de pouvoir circuler sur les rails du tramway.

« Nous avons obtenu une modification d'un arrêté municipal, qui nous permet désormais de circuler à cet endroit, détaille Bruno Gallot. Il y a aura un équipage dédié tous les jours dans ce secteur, qui ira prendre contact avec les commerçants. Nous voulons rétablir un lien fort avec eux. »

Le syndicat Unité SGP-FO, majoritaire dans le Finistère, se félicite de cette décision : « Depuis 2012, date de la mise en circulation du tramway à Brest, les Policiers se sont retrouvés face à une aberration. La circulation sur cette voie ne leur est pas autorisée, hors interventions. Dans les autres circonstances, en cas d'accident, la responsabilité du conducteur de Police serait engagée. (...) Aujourd'hui nous nous félicitons, que Monsieur Cuillandre, maire de Brest ait rédigé un arrêté, permettant la circulation des véhicules de Police hors interventions. »